

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

388

Société :

RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : 300+200+193,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Maha NASSAF
Pneumologue Allergologue
Imme. Communal Angle Rte. d'Azemmour
et Bd. Abderrahmane Hay Hassani
Pointe Rte. d'Azemmour (en face station Africaine)
3ème Etage - Casablanca
Tél./Fax : +212 (0) 322 91 12 42

Date de consultation : 13 MARS 2023

Nom et prénom du malade :

NI FDAL ARDEZ KADER Age: 88ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

SLC

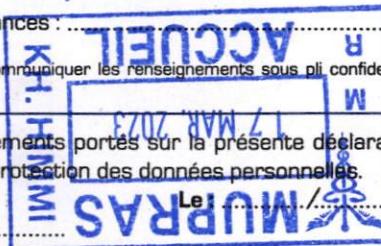
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
3 MARS 2023	6		300,00	 <p>Dr. NASSAR Radiologue Rue Toulousse C.I.L - Casa Montant de la Facture</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <p>Pharmacie Longchamp Rue Toulousse C.I.L - Casa Tél. 05 22 36 47 51</p>	3 MARS 2023	193,00

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 <p>Laboratoire NASSAR Rue Toulousse C.I.L - Casa Tél. 05 22 36 47 51</p>	3 MARS 2023	200,00	000,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

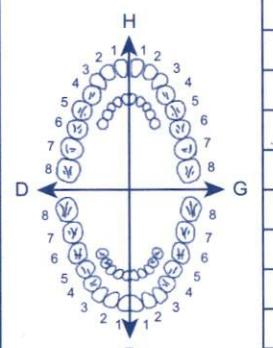
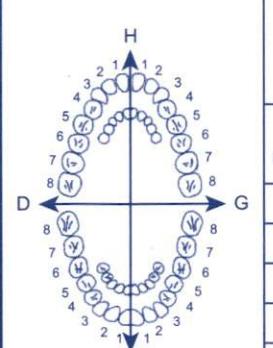
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX								
												
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS								
	<table border="1"> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>				25533412	21433552	00000000	00000000	00000000	00000000	35533411	11433553
25533412	21433552											
00000000	00000000											
00000000	00000000											
35533411	11433553											
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>											
Coefficient DES TRAVAUX	DATE DU DEVIS			DATE DE L'EXECUTION								
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION											

Doct

LOT: 10122011
PER: 10/2024
PPV: 83.70 DH

Pneu

Spécialiste des maladies de l'appareil respiratoire, Maladies allergologiques, Asthme, Cérose, Sevrage tabagique, Bronchoscopie



الدكتورة مهان صاف

أخصائية أمراض الجهاز التنفسي،
أمراض الصدر والحساسية،
الربو، داء السل، الإقلاع عن التدخين
التشخيص بالمنظار

LOT: GA20090

PER: 01/2024

PPV: 110 DH 00

ca, le 13 MARS 2023 الدار البيضاء، في

Mr - Name :

TI'FDAR ARDEL KADER

PHARMACIE LONGCHAMP
Rajaa TAZI BENLAMLIH
Rue Toulouse C.I.L - Casa
Tél. : 05 22 36 47 51

8370

1/ Rovac 300 cp

1cp 15



15

21 Syntiorc 600 (en)



1bouffée x

215

110.80 De Riet à la bouteille 2 un

31 Petanq
1 pelle des 4

1ani 1
2 un

193.70

PHARMACIE LONGCHAMP
Rajaa TAZI BENLAMLIH
Rue Toulouse C.I.L - Casa
Tél. : 05 22 36 47 51

Immeuble Communal, Angle Route Azemour et Bd. Sidi Abderrahman, Hay Hassani, Casablanca,

Porte Route Azemour (en face station Afriquia), 3^{me} étage

Tél./Fax : +212 (0) 522 91 12 12 - E-mail : nassafpneumo@gmail.com

Pneumologue Allergologue

Spécialiste des maladies de l'appareil respiratoire, Maladies allergologiques, Asthme, Tuberculose, Sevrage tabagique, Bronchoscopie



أخصائية أمراض الجهاز التنفسي،
أمراض الصدر والحساسية،
الربو، داء السل، الإقلاع عن التدخين
التشخيص بالمنظار

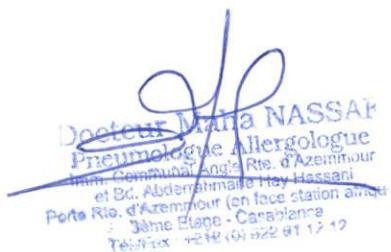
13 MARS 2023

Casablanca, le الدار البيضاء، في

Mr - Mme : NIFDAL ABDEZ KADER.

Radiographie thoracique

- Syndrome bronchique basal bilatéral.
- Rapport cardios thoracique mal
- Envoiement du cœur de sans plénar bilatéral.


Docteur Maha NASSAF
Pneumologue Allergologue
Immeuble Communal Angle Rte. d'Azemmour
et Bd. Abderrahmane Hay Hassani
Porte Rio d'Azemmour (en face station Afriquia
3ème Etage - Casablanca
Téléphone : +212 (0) 522 91 12 12

Pneumologue Allergologue

Spécialiste des maladies de l'appareil respiratoire, Maladies allergologiques, Asthme, Tuberculose, Sevrage tabagique, Bronchoscopie



أخصائية أمراض الجهاز التنفسي،
أمراض الصدر والحساسية،
الربو، داء السل، الإلقاء عن التدخين
التشخيص بالمنظار

Casablanca, le 13 MARS 2023 الدار البيضاء، في

Mr - Mme : HIFDAL ABDER KADER

regu

Radiographie thorax face 80,00 Dhs

Docteur Maha NASSAF
Pneumologue Allergologue
Immeuble communal Angle route d'Azemour
et Bd Abderrahmane Hay Hassani
Porte 3ème étage 3ème étage
16015 Casablanca - Tél. 0522 91 12 12 - Fax 0522 91 12 10
E-mail : nassafpneumo@gmail.com